



Attention : **passagers** **clandestins !**

**Aidez-nous à empêcher la propagation des espèces
invasives dans nos plans et cours d'eau !**



**Avant chaque changement de plan ou
de cours d'eau :**

Nettoyez

... tous les engins nautiques et les engins de pêche, si possible à l'eau chaude. Videz les eaux de ballast (les juvéniles et les larves sont souvent minuscules et à peine visibles à l'œil nu !).

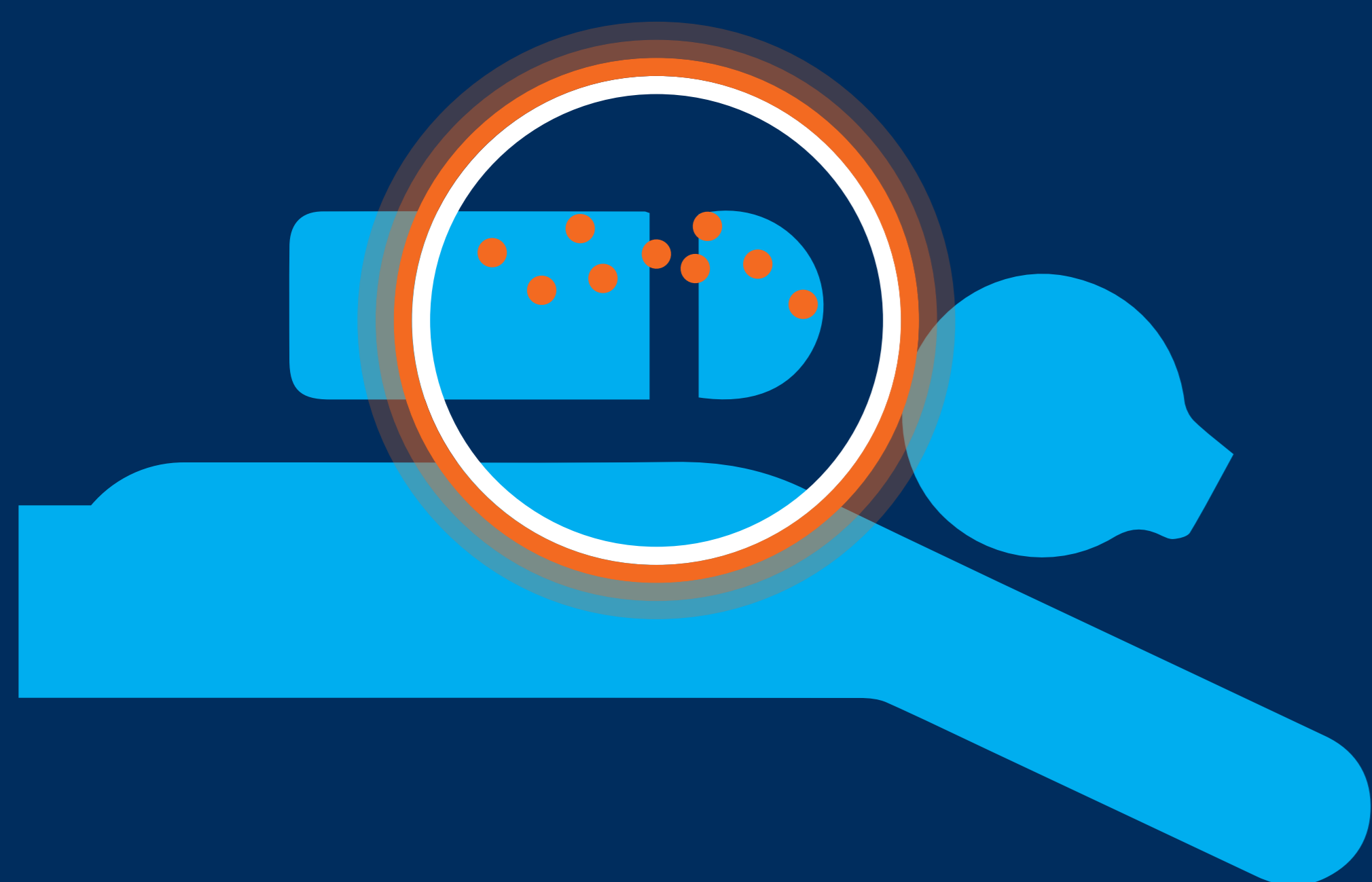
Avant d'être mis à l'eau, les bateaux immatriculés doivent disposer d'une attestation délivrée par un poste de nettoyage agréé.

Contrôlez

... la présence de débris végétaux ou animaux sur votre équipement.

Séchez

... votre équipement avant le transfert vers un autre plan d'eau.



Exemples d'espèces invasives exogènes :



Moule quagga



Gammare du Danube



Gobie à taches noires



Élodée de Nuttall



Sans oublier : ne relâchez jamais vos poissons d'appât (vivants) !

Pour plus d'informations et la liste des entreprises certifiées pour le nettoyage de bateaux :



www.be.ch/nettoyage-bateaux